



ALERTE AGRESSION

Le lundi 22 septembre 2025, nos collègues du quartier disciplinaire ont été confrontés à une agression d'une extrême violence lors d'un changement de cellule.

Dans un premier temps, le détenu M a catégoriquement refusé d'obtempérer, malgré les injonctions répétées. Lorsque l'officier et l'agent QI/QD ont tenté de l'accompagner, **le détenu s'est débattu avec virulence, a proféré des menaces de mort et leur a porté de multiples coups de poing et de pied.** Face à cette violence, l'alarme API a été déclenchée et nos collègues sont sortis tant bien que mal de la cellule pour se protéger du forcené, déterminé à faire le plus de dégâts possibles.

Devant la détermination du détenu, l'officier a sollicité l'appui des ELSP. À leur arrivée, l'individu s'était barricadé dans sa cellule, bloquant la grille avec des morceaux de draps. Lors de la tentative de déblocage, **il a brandi une arme artisanale en forme de pointe d'une quinzaine de centimètres et a tenté à plusieurs reprises de frapper un agent à travers la grille.**



Le bureau local FO Justice exige Une sanction disciplinaire maximale à l'encontre du détenu et son transfert dans les plus brefs délais vers un établissement adapté à son profil !

Le bureau local FO Justice apporte son soutien plein et entier aux collègues victimes de cette agression. Leur sang-froid et leur engagement ont permis d'éviter le pire. Nous resterons à leurs côtés dans toutes leurs démarches.

Ces évènements ont eu lieu dans un contexte délicat. Notre organisation ne cesse de dénoncer la surpopulation carcérale et le manque d'effectif depuis de nombreux mois. L'été qui s'achève a vu nos collègues multiplier les rappels et les heures supplémentaires. Nous sommes indignés par la répartition dans les différentes DI, des ressources en personnels lors de la prochaine CAP de mobilité des surveillants/brigadiers ! Et plus encore par la priorisation qui en découle dans nos établissements. **Certains critères pourtant légitimes à nos yeux n'entrent pas en compte à l'heure du choix et pénalise notre établissement !**

SLP FO Justice Annoeullin
Le 25 septembre 2025

